

LES ARMES NUCLÉAIRES

LES EXPORTATIONS CANADIENNES D'URANIUM APPAUVRI

Mme Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures et porte sur la très inquiétante affaire de l'uranium appauvri canadien dont on se sert aux États-Unis pour des fins tant nucléaires que militaires conventionnelles. Pourquoi le ministre est-il convaincu que l'uranium appauvri n'est pas utilisé à de telles fins?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Oui, monsieur le Président. La question a été soulevée par des journalistes de la télévision et par le chef du Nouveau parti démocratique de façon très générale l'autre jour à la Chambre. Je me suis donc penché là-dessus. Je me suis renseigné sur le principe de la fongibilité et autres questions ésotériques reliées à ce sujet. J'ai appris que, selon le traité, il faut mettre en place des arrangements administratifs pour s'occuper des résidus aussi bien que de l'uranium original. J'ai appris que ces arrangements administratifs existent vraiment. Les renseignements que j'ai obtenus m'ont convaincu que le traité est bien respecté.

M. Blackburn (Brant): Quelles sont vos preuves?

M. Clark (Yellowhead): On me demande des preuves. J'ai examiné le traité pour voir s'il comportait des lacunes et je n'en ai pas trouvé. Si les députés savent quelque chose qui indique que le traité n'est pas respecté, je leur demande pour la quatrième fois de ne pas être aussi cachotiers. Faites part de vos allégations pour que nous sachions si elles sont fondées ou non.

M. Axworthy: Faites une enquête convenable.

LE TRAITÉ CANADO-AMÉRICAIN

Mme Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam): Monsieur le Président, outre le fait que trois experts en la matière ont déclaré que l'uranium appauvri du Canada était utilisé, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures peut-il nous garantir que, selon le traité, l'uranium appauvri est traité de la même façon que l'uranium spécial ou peut-il nous dire qu'il est traité de façon différente et qu'on ne lui accorde pas le traitement proportionnel dont il a parlé?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, il reçoit le traitement proportionnel. Il n'y a eu aucun changement à cet égard depuis 20 ans à une exception près. Par suite de l'enquête de la Commission royale créée par le gouvernement du Nouveau parti démocratique en Saskatchewan, le gouvernement de cette province avait investi des centaines de millions de dollars de l'argent des contribuables pour développer l'industrie de l'uranium et les mines d'uranium de la Saskatchewan.

Mme Jewett: Répondez à la question.

Questions orales

M. Clark (Yellowhead): A cause de cela, il y a maintenant 7,000 emplois dans cette industrie au Canada et d'importants programmes de formation pour les autochtones.

Mme Jewett: Cela ne répond pas à la question.

M. Clark (Yellowhead): Les questions que je veux poser au NPD sont les suivantes: premièrement, pouvez-vous me donner des faits? Deuxièmement, pourquoi vous opposez-vous à ces 7,000 emplois en Saskatchewan? Troisièmement, pourquoi vous opposez-vous aux programmes de formation pour les autochtones du Canada?

Des voix: Bravo!

Mme Jewett: Vous contournez la question.

M. Broadbent: Vous avez essayé la même chose à propos du poisson pendant quelque temps. C'est l'affaire du thon qui recommence.

M. Hnatyshyn: Téléphonnez à Allan Blakeney pour savoir quelle autre question poser.

M. le Président: A l'ordre!

* * *

• (1450)

LE COMMERCE

LES NÉGOCIATIONS CANADO-AMÉRICAINES—L'INDUSTRIE VITICOLE

M. Joe Reid (St. Catharines): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Commerce extérieur. Étant donné que l'industrie viticole de notre pays est en pleine crise, surtout à cause des importations qui compromettent l'avenir des vignobles du Niagara, quelles mesures le ministre compte-t-il prendre, dans le cours des négociations en question, pour que ce secteur ne périclite pas?

L'hon. James Kelleher (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, les représentants de cette industrie nous ont présenté des instances à ce sujet. Nous sommes donc au fait de leurs problèmes et nous en tiendrons compte lorsque nous établirons notre politique dans le cadre de ces négociations.

* * *

LES BANQUES

LES FERMETURES DE BANQUE—LA CRÉATION D'UNE COMMISSION D'ENQUÊTE

M. Brian Tobin (Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe): Monsieur le Président, ma question s'adresse au leader du gouvernement à la Chambre. On a annoncé aujourd'hui que le comité des Communes chargé d'étudier l'effondrement de la Banque Commerciale du Canada ne serait pas créé.